

Mise en lumière éco-responsable du patrimoine

Jeudi 24 novembre 2016 - A partir de 11h

Enclos Saint-Césaire, Arles

Impasse de Mourgues, 13200 ARLES

Présentation de la démarche et des outils

A l'initiative de **plusieurs membres du Pôle Industries Culturelles & Patrimoines**, un groupe de travail, composé de concepteurs lumière, d'experts en éclairage et en biodiversité, a été mis en place en novembre 2013 afin de **s'interroger sur la mise en lumière éco-responsable de sites patrimoniaux et de partager les expériences et expertises**. La démarche entreprise a pour objectifs de :

- redonner sa place à la mise en lumière, dans une approche écologique et environnementale,
- inciter les décideurs publics et privés à prendre en compte tous les aspects liés à la mise en lumière d'un site patrimonial,
- favoriser l'innovation dans le secteur des patrimoines par une approche transversale.

Le groupe de travail a choisi de s'orienter sur la sensibilisation et l'appui aux collectivités et sites patrimoniaux désireux de mettre en valeur leurs patrimoines, en donnant des outils pour mieux **structurer les projets de conception lumière selon 4 axes** :

- **la prise en compte de la biodiversité** : limitation des nuisances générées par les éclairages mal conçus, protection du ciel et de l'environnement nocturne, faune lucifuge, biotopes, flore et photo synthèses...
- **la maîtrise de l'énergie** : optimisation des bilans énergétiques,
- **l'esthétique et l'artistique** : en lien avec la dimension artistique, l'identité, la culture, le patrimoine immatériel, découvrir autrement, les passerelles qui aujourd'hui n'existent pas entre mise en lumière pérenne et événementielle,
- **le respect du matériau** : la photo-corrosion, la photo-sensibilité, les phénomènes physico-chimiques, la climatologie et la micro-climatologie locale, la réaction pierre/environnement naturel, les techniques constructives, les réflectances des matériaux, les particularités des sites naturels, etc.

Les outils ainsi créés sont un **guide et un cahier des charges « prêt à l'emploi »**.

Au travers de ces documents, le groupe souhaite aider les donneurs d'ordres à se poser les bonnes questions en amont lors d'un projet de mise en lumière de patrimoines.

En cohérence avec la démarche éco-responsable, ces outils sont disponibles sous forme dématérialisée soit en téléchargement gratuit sur le site des partenaires, soit transmis sur clef usb aux élus et décideurs territoriaux. L'ambition de la diffusion du document est d'avoir un rayonnement local, régional et national pour appuyer la visibilité de cette démarche.

Les missions du groupe de travail vont se poursuivre en 2017 avec la réalisation concrète d'une mise en lumière éco-responsable dans une des communes du Parc naturel régional des Alpilles, sélectionnée à la suite d'un appel à projet. La commune lauréate sera accompagnée dans sa démarche tant sur la conception artistique, le choix du matériel, que les études sur la biodiversité et les économies d'énergie réalisables.

Contact : afolcher@industries-culturelles-patrimoines.fr - 06 30 61 54 14 / 04 90 99 08 43
www.industries-culturelles-patrimoines.fr/mise-en-lumiere-eco-responsable-du-patrimoine

Groupe de travail :



Partenaires :





MISE EN LUMIÈRE ÉCO-RESPONSABLE DU PATRIMOINE

